



Sonia Lerec

Port du masque obligatoire en déchèterie

En raison du contexte sanitaire et pour assurer au mieux la protection de tous, Lorient Agglomération rappelle aux usagers que le port du masque est obligatoire dans les déchèteries du territoire. Le non-respect de cette consigne, sauf avis médical contraire pour les personnes en situation de handicap, entraînera l'interdiction d'accéder aux sites.

D'autre part, dans un esprit de responsabilité et de civisme, les gestes barrières doivent être strictement respectés : se laver régulièrement les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique, respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres, saluer sans serrer la main, éviter de se toucher le visage, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter. ■

Une réunion logement spécial copropriété

L'Espace Info Habitat (EIH) propose un atelier sur le thème de la loi ELAN, une loi portant sur l'évolution du logement votée en novembre 2018. Cette réunion s'adresse aux copropriétaires et syndicats afin de leur apporter des informations techniques et juridiques, d'échanger sur l'actualité du logement et de répondre aux questions des participants. Elle se tiendra le 26 novembre prochain à partir de 17h30 à la Maison de l'Agglomération, quartier du Péristyle à Lorient. Inscription obligatoire par mail accueil-eih@agglo-lorient.fr ou au 0 800 100 601. Compte tenu du contexte sanitaire, le nombre de participants est limité. Port du masque obligatoire. ■

Les premiers dragages sont lancés



Yvan Zecchia

Lorient Agglomération conduit depuis la mi-octobre et jusqu'au début du mois de février des travaux de dragage d'entretien dans les trois ports de Kernével (Larmor-Plage), Lorient La Base et Lorient centre. Il s'agit des premières opérations menées par l'Agglomération dans le cadre du plan de gestion opérationnelle des dragages (PGOD), un document qui détermine à l'échelle de la rade la gestion de ces opérations par les différents maîtres d'ouvrages portuaires (Lorient Agglomération, Naval Group, Région, Compagnie des ports du Morbihan). Comme prévu dans le PGOD, validé par les services de l'Etat, ces dragages ne concernent que des sédiments qui ne présentent pas de risque majeur pour l'environnement et qui peuvent donc être immergés dans le site ad hoc au large de Groix. 70 000 mètres cubes de sédiments seront extraits des fonds marins par deux dragueuses afin d'assurer une profondeur d'eau suffisante pour l'accès des bateaux à ces ports. ■

La Breizhbox fête Noël

En 2009, l'office de tourisme de Lorient a imaginé un coffret-cadeau pour assurer la promotion du territoire et proposer aux partenaires locaux une solution innovante en matière de commercialisation : la Breizhbox était née. Douze ans plus tard, ce sont 1600 de ces coffrets-cadeaux qui sont vendus chaque année. Dans la version 2021, plus de 270 courts séjours sont proposés, à vivre en duo ou en famille : détente, gastronomie, loisirs, croisières, hébergements insolites, week-end sur l'île de Groix... Il y en a pour tous les goûts ! Une fois le séjour choisi, Lorient Bretagne Sud Tourisme se charge d'effectuer toutes les réservations. ■

À partir de 39,50 euros par personne.

Frais de port offert en commandant sur

www.breizh-box.fr grâce au code promo : AGGLO

Contact : 02 97 847 800.

Alerte aux canettes dans les champs



La chambre d'agriculture du Morbihan alerte sur les dangers des canettes en aluminium de bière ou de soda, et de tous les déchets en général, qu'on retrouve de plus en plus souvent dans les champs. Jetées par les vitres des voitures, ces canettes sont hachées dans l'ensilage ou sont ingérées directement par les vaches pour les plus petits morceaux. Les ruminants peuvent alors être intoxiqués jusqu'à l'agonie. Pour les éleveurs, le préjudice est financier mais aussi moral.

Rappelons que la durée de décomposition d'une canette en aluminium est d'environ 200 ans, et celle d'une bouteille en plastique de plus de 400 ans. Il est pourtant facile de les rapporter chez soi et de les jeter dans la poubelle jaune pour qu'elles soient recyclées. Rappelons également que l'abandon de déchets dans la nature est strictement interdit et sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros. ■



Une nouvelle série d'aides économiques

Lorient Agglomération poursuit la mise en œuvre de mesures de soutien au tissu économique local avec trois nouveaux dispositifs :

- une aide forfaitaire de 500 euros pour les restaurants et les traiteurs qui s'approvisionnent en produits locaux, que ce soit auprès de producteurs (fruits, légumes, viandes...) ou de transformateurs (brasseries, fromageries, biscuiteries...). Une telle mesure présente le double avantage de constituer une aide à un secteur qui a beaucoup souffert du confinement et d'initier de nouvelles collaborations entre les professionnels du territoire. Cette aide est de 200 euros pour les autres bénéficiaires, cafetiers et hôteliers.
- la création d'une cellule conseil regroupant la chambre de commerce et d'industrie, la chambre de métiers et de l'artisanat, Audélor (agence de développement économique) et Lorient Agglomération. Elle se réunira une fois par semaine afin de faire le point sur les problématiques rencontrées par les entreprises. Par ailleurs, ces acteurs ont choisi de s'appuyer sur le numéro vert de la CCI (0 800 005 056) afin de répondre aux multiples demandes des entreprises, commerçants, artisans...
- une participation à hauteur de 200 000 euros aux fonds Initiatives Pays de Lorient, un dispositif qui permet de proposer aux entreprises des prêts d'honneur à taux zéro et ainsi participer à leur financement sans peser sur leur endettement. ■



3D virtuelle au Fablab

Le Fablab du Pays de Lorient, un équipement proposé par Audélor (agence de développement économique), est désormais doté d'un cube de réalité virtuelle. Il permet de projeter un environnement en 3D sur quatre écrans (fond, côtés, sol). Cet environnement étant projeté à l'échelle 1, l'utilisateur voit donc les objets devant lui à la taille réelle, et peut prendre des mesures. Il peut être utilisé par trois personnes simultanément, ce qui permet des échanges plus riches qu'autour d'un plan ou d'une simple vue 3D. Dans un cadre industriel, il permet d'aborder des questions d'ergonomie, de points de vue, d'accessibilité pour maintenance. Le cube supporte n'importe quel type de modèles 3D natifs utilisés par les architectes et les designers, pour pouvoir les projeter dans le cube. Le traitement et la simplification du modèle sont compris dans la prestation de projection. ■

Pour une démonstration, prenez rendez-vous : contact@fablab-lorient.bzh

Des ateliers DIY

Pour progresser dans la réduction de nos déchets, quelques solutions simples existent : fabriquer soi-même certains objets ou produits en est une. C'est l'enjeu des nouveaux ateliers, proposés mi-novembre par Lorient Agglomération, dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets. Des ateliers conçus sur le mode DIY (Do It Yourself), pour apprendre à « faire soi-même ». Fabriquer ses produits ménagers ou ses cosmétiques, transformer des objets, utiliser des techniques naturelles au jardin : les thématiques sont variées et s'appliquent au quotidien. Des professionnels passionnés viendront animer ces ateliers organisés par petits groupes à Caudan. C'est le cas par exemple de Masae Robo, qui propose un atelier pour réaliser des *tawashi* (éponges et gants lavables) et du *furoshiki* (technique de pliage de tissu pour emballer des cadeaux). ■

Semaine européenne de réduction des déchets du 21 au 29 novembre. Programmation complète et inscription sur www.lorient-agglo.bzh



Un tarif étudiant pour le bus

Afin d'inciter les étudiants à se déplacer en bus plutôt qu'en voiture, Lorient Agglomération met en place à leur intention, à compter du 1^{er} janvier 2021, un titre de transport spécial : l'abonnement mensuel ne dépasse pas 10 euros, l'abonnement annuel ne dépasse pas 100 euros. Un tarif qui tient compte de la situation particulière des étudiants dont certains ont de très faibles revenus et ne peuvent pas toujours être aidés par leurs parents. Rappelons que depuis juillet 2016, le prix de l'abonnement des transports collectifs (bus et bateau) est calculé en fonction des ressources en se basant sur le quotient familial. Les usagers peuvent bénéficier de tarifs préférentiels avec des avantages allant de 25, 50 à 75 % de réduction suivant leurs revenus, et l'abonnement annuel peut varier de 400 à 35 euros par an pour les plus démunis. ■

Plus d'infos sur www.ctrl.fr ou sur l'appli CTRL

L'innovation au service du handicap

Si l'impression 3D a commencé à changer le mode de production industrielle dans de nombreux secteurs, elle commence tout juste à s'intégrer dans des pratiques professionnelles plus courantes. Cette nouvelle technologie recèle pourtant de nombreux atouts, comme le souligne Willy Allègre, le responsable du nouveau diplôme universitaire "impression 3D santé/handicap", lancée conjointement par l'université de Bretagne Sud et le centre de rééducation de Kerpape. « Pour des pièces courantes, cela permet de les fabriquer localement plutôt que de les importer, on peut aussi facilement partager le fichier, comme on le fait avec un document, pour qu'une autre personne l'imprime chez elle ou dans son atelier », note Willy Allègre, qui est également ingénieur au centre mutualiste de Kerpape. Et les applications dans le domaine du handicap sont nombreuses : impression 3D de prothèses, d'orthèses (appareillage qui stabilise un segment corporel pendant une phase de réadaptation), d'aides techniques à la préhension (faculté de saisir des objets)...

Lancée officiellement le 14 octobre dernier, cette nouvelle formation diplômante, une première en France, s'inscrit dans le cadre du projet HIT (Handicap Innovation Territoire) pour lequel Lorient Agglomération est lauréate suite à l'appel à projets « Territoires d'innovation » lancé par le Gouvernement. Elaboré en partenariat avec Kerpape et le centre d'innova-



tion breton Biotech Santé Bretagne, ce projet a pour objectif de faire du handicap un levier d'innovation sociale et technologique au service des citoyens, tout en favorisant l'attractivité économique du territoire. Il réunit 87 structures, publiques ou privées, dont 37 engagées dans des projets de recherche et développement. Ces structures (collectivités, entreprises, associations, établissements de santé) bénéficieront pour leurs projets d'un financement de l'Etat et de la Région Bretagne qui se monte à 8 millions d'euros sur huit ans. Sur les 61 projets identifiés dans le territoire, une vingtaine ont déjà été lancés cette année et une majorité le sera en 2021. ■

Plus d'infos sur www.lorient-agglo.bzh et hit-lorient.bzh



Profiter du plan de relance européen

Lorient Agglomération a créé une cellule dédiée, chargée d'identifier dans le territoire les projets susceptibles d'être financés par l'État et l'Union européenne, sur les thématiques de compétitivité, d'écologie et de cohésion. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan de relance européen, constitué d'une enveloppe de 750 milliards d'euros, dont 40 milliards pour alimenter le plan de relance français, et la mobilisation par le Gouvernement de 100 milliards d'euros pour le plan de relance intitulé « France Relance ».

« Nous pouvons raisonnablement décrocher une enveloppe de 100 millions d'euros pour le territoire », souligne le Président de Lorient Agglomération Fabrice Loher. C'est une opportunité formidable à ne pas manquer. » Cette cellule sera également chargée de suivre les appels à projets auxquels l'Agglomération pourra répondre en matière de transition écologique avec notamment la mise en service de transports collectifs à l'hydrogène. ■

Anne-Lise Bonnet, chargée de mission. albonnet@agglo-lorient.fr